

Dragons – 8e Régiment (du Rhône)

Collet, revers, pattes de paremens et retroussis *rose foncé*, paremens *verts*³.

Les Dragons du Rhône portaient le n°8 de l'arme et sont devenus 8e de Cuirassiers.



A Thionville (à Hesdin en 1821)

Colonel, M. le Baron de Saint-Genies (Pierre Jacques.), Officier de la Légion d'honneur, 8 juillet 1815.

Lieutenant-colonel, M. le Baron de Lafite (Etienne), Off. de la LH, 7 sept. 1811

Lieutenants, Messieurs

Manen (A.J.M.A.), 5 avril 1814

Touchaleaume (P.) chevalier de la LH, 16 juin 1814

Cavaillhès de Pebrins (Charles-Fr. Frédéric) : Lieutenant le 1er juillet 1814 ; Capitaine le 4 novembre 1824 (annuaire de l'état militaire, 1825 : le régiment est alors en garnison à Nevers). On le retrouve au 8e Cuirassiers en garnison à Vesoul (annuaire, 1827). Chargé du recrutement dans la Nièvre (annuaire 1830).

Gagnon (Oronce), 18 novembre 1814

Sous-lieutenants, Messieurs

Chaudruc de Crazanne (Paul-Daniel-Eulalie), 12 février 1813 [annuaire, 1819]

Aujouhannet (Jean), 15 mai 1813

Gogien (Jean-Franç), 9 oct. 1813 [Lieutenant, 1er juillet 1820]

De Rembau (Adolphe), Lieut. 1er juillet 1814 ; Sous-lieut. au régiment, 3 juillet 1815 [annuaire, 1819]

Boyer (Pierre-Jos.), 27 février 1814

Gérard (A.J.A.), 30 juillet 1814 [annuaire, 1819]

Il apparaît clairement, au vu des organigrammes régimentaires, que les patronymes à particules ont essayé dans les rangs comme les fleurs de lys sur le drapeau royal ! Quatre ans après la chute de « l'usurpateur Buonaparte » la cohabitation entre les vieux officiers de l'Empire et les nouveaux cadres royalistes ne se fait pas sans friction, surtout lorsqu'il s'agit de prendre du galon. Pour autant, si on regarde de près les différentes carrières de ces hommes, il semble difficile de mettre à jour une évidente discrimination. Existe-t-il des critères rendant possible le favoritisme : naissance (noble ou roturière), fortune, politique (fidélité bonapartiste ou royaliste), expérience militaire (vétérans ou jeune officier), esprit de corps, relations ?

Extraits des états de services

Saint-Geniès (Pierre Jacques, baron de) [1783-1850], 36 ans en 1819.

Dragon (1804) ; Sous-lieutenant (1807) ; Lieutenant (1810) au 19e Dragons ; Capitaine (1812) aide de camp du général de Saint-Geniès ; assiégé dans Mayence (1814) ; mousquetaire noir de la Garde du Roi et major de cavalerie (1er juillet 1814) ; suit Louis XVIII à Gand ; Colonel

(27 sept. 1815) du 8e Dragons ; Général de brigade (1830) ; chev. De St-Louis (1814).

<http://seynaeve.pagesperso-orange.fr>. Sépultures communales individuelles de militaires et de morts pour la France

En 1823 Saint-Genies est à la tête de son régiment lors de l'expédition d'Espagne : il participe avec ses hommes au siège de Cadix.

Archives Nationales (Base Leonore en ligne)

Le relevé des services du baron de Lafitte (Etienne) contenu dans son dossier de la Légion d'honneur cesse d'être renseigné après 1815. Il séjourne cependant à Paris en 1816.

Dossier LH/1434/58

LAFITTE (Etienne, baron de) [1774-1836], 45 ans en 1819.

Une brillante carrière débutée en 1791 au 2e bataillon de la Gironde et achevée selon les documents en 1815 comme major aux chasseurs à cheval de la Vieille Garde.

Il fut capitaine, chef d'escadron puis major (Lieutenant-colonel en date du 7 septembre 1811) au 26e rég. de Dragons (1808-1811) il a combattu en Espagne. Chev. de la LH (an 12) puis Officier (1808) ; baron (févr. 1814), confirmé par le Roi (nov. 1814) ; chev. de St-Louis (déc. 1814) ; enfin, commandeur de la LH (1831).

Marié, le 6 mars 1813 à Paris (10e), avec Mlle de Lacombe.

Le dossier comporte 14 pièces d'époque : l'absence d'attestation de services après 1815 peut surprendre après cette très longue et « impériale » carrière. Il fallait qu'il fut un chaud partisan de l'Empereur pour servir dans la Vieille Garde de décembre 1811 à novembre 1814. Napoléon de retour d'exil, Lafitte a rejoint son unité en avril 1815 !

Pour autant, ces 24 années de campagnes, trois blessures et cinq chevaux tués sous lui n'ont pas sa détermination : il prête serment et confirme son rang d'officier dans l'ordre royal de la LH tout en rejoignant, en 1819, le régiment de Dragons du Rhône où il est toujours présent en 1821 ; puis son nom s'efface de l'annuaire dès 1822.

Il ne semble pas avoir obtenu le grade de colonel tant recherché après 30 ans de sacrifices. Peut-être la faiblesse de son instruction théorique, raillée par Cavaillhès de Pebrins, l'a-t-elle freinée ?

Le dossier de la LH reste muet sur cette affectation, et la fin de carrière du baron Lafitte reste à découvrir. Sa fidélité à la France et à l'armée est intacte à l'image de la grande majorité de ses collègues : peut importe la couleur de la cocarde tant qu'il est possible d'obtenir un commandement et de servir son pays !

Dossier LH/505/48

CHAUDRUC de Crazannes (Eulalie-Paul-Daniel) [1780-1870], 39 ans en 1819.

Lieutenant au 24e de ligne. Chev. de la LH en 1829.

Son dossier reconstitué ne donne pas d'autres indications...mais l'annuaire de l'état militaire de France (1827) le signale au 24e à Cherbourg. Il a été nommé lieutenant le 16 juin 1819 puis capitaine en 1830, son unité étant à Mâcon (annuaire de 1831).

Dossier LH/1715/3

MANEN (Antoine Joseph Marie Auguste de) [1784-1857] noble, fils d'un écuyer. 35 ans en 1819.

Soldat au 40e de ligne le 30 décembre 1805 ; [...] sous-lieutenant (1813) ; Lieutenant au même régiment le 5 avril 1814 ; Passé au rég. des Chasseurs d'Angoulême (devenu des Pyrénées) le 20 décembre 1815 ; Lieutenant au rég. des Dragons du Rhône le 19 août 1819 ; Capitaine le 18 juillet 1820. Mis en non activité sans traitement, par décision royale du 25 octobre 1820, rayé le 16 novembre 1820. [Admis au traitement de réforme 1821-1828].

Chev. de la LH en 1846 (après une sollicitation effectuée - en 1841 ! - auprès de « la Reine des français qui l'a transmise avec recommandation au ministre de la guerre... »).

Campagnes : An 14-1806 à la grande armée ; 1807 en Pologne ; 1808 à 1813 en Espagne ; 1814 en Espagne et en France.

Blessures : Blessé le 11 mai 1811 à l'affaire d'Albuera (Estramadoure) d'un coup de baïonnette aux reins.

Dossier LH/2615/32

TOUCHALEAUME (Prosper) [1793-1872], lieutenant aux dragons du Rhône. 26 ans en 1819.

Chev. de la LH le 22 décembre 1814.

Son dossier reconstitué ne donne pas d'autres indications... mais l'annuaire de l'état militaire de France (1827) le signale au 8e Cuirassiers. Il a été nommé capitaine le 26 février 1823.

Dossier : LH/348/16

[extrait]

BOYER (Pierre Joseph) [1796-1867] fils de Joseph Boyer (1761-1830) chef de brigade de la 29e légère.

23 ans en 1819.

1814 & seconde restauration : juin - juillet 1815

³ [extrait]. *Annuaire officiel de l'état militaire de France pour l'année 1820* (Levrault éd. Paris, 1820)

Élève de l'école militaire de Saint-Cyr (1813) ; Sous-lieut. Au 10e rég. de Tirailleurs de la Garde (27 février 1814) ; 63e de ligne (29 oct. 1814) ; Légion du Haut Rhin (1816) ; Régiment de Dragons du Rhône, 10 juillet 1819 ; Lieutenant (1823) ; [...] Colonel du 8e régiment de Cuirassiers, 17 janvier 1850.

Campagnes : 1814 en France ; 1815 à l'armée des Alpes ; 1823 en entier, en Espagne au corps d'expédition d'Andalousie. Chev. de la LH (1831). Off. (1850) puis Commandeur de la LH (1854).

Dossier LH/1052/66

[extrait]

GAGNON (Joseph-Oronce) [1796-1883], 23 ans en 1819.

Sous-lieutenant au 7e rég. de ligne (Italien) le 2 mars 1813, lieutenant le 24 8bre 1813.

Admis au service de France, pour prendre rang du 19 9bre 1814.

Dragons du Rhône le 20 Xbre 1815. Capitaine (1821) [...] ; Général de brigade (1848), de division (1856).

Campagnes : 1813 à la Grande Armée ; 1814 en Italie ; 1823 en Espagne [...]

Décorations : Chev. de la LH (1831) ; Grand officier (1860) ; A reçu la Médaille de Ste Hélène.

Joseph-Oronce Gagnon, et Alfred son frère, tout comme Henri Beyle dit Stendhal furent tous trois les petits fils du docteur Gagnon président de l'académie delphinale. Stendhal était également le cousin du comte Pierre Daru (1767-1829), le célèbre intendant militaire de Napoléon.

Passage d'une sollicitation (1880) adressée au général grand chancelier de la LH par Alfred Gagnon frère du vétéran :

« Il entra à 14 ans, en novembre 1810, à l'école militaire de Pavie (Italie) et en sortit à 16 ans, pour prendre part, comme sous-lieutenant à toutes les batailles de cette rude campagne de 1813 dans laquelle avant l'âge de 17 ans où d'ordinaire on n'est encore qu'un enfant, il fut fait lieutenant à la bataille de Lutzen, sa compagnie du 7e d'infanterie italienne ayant été réduite de plus des deux tiers de son effectif.

Entré en 1815 dans la cavalerie et promu capitaine au 8ème Dragons en 1821, mon frère attendit, malgré ses jeunes et beaux services, plus de 14 ans, et jusqu'au 1er mai 1835 le grade de chef d'escadrons.

[...] sa rare et grande énergie et sa haute intelligence reconnues de tous furent bientôt appréciées, aussi fut-il, au camp de Luneville de 1834 choisi comme gendre, bien que sans fortune, par le général de division Baron Jacquinet Pair de France, qui le commandait [...] »

Dossier LH/75/78

AUJOANNET (Jean) [1783-1852] fils d'un garde des bains. 36 ans en 1819.

Dragon au 18e régiment de Dragons en mai 1804 ; sous-lieut. au même régiment le 15 mai 1813. Il a fait campagne à la Grande Armée (an 14-1808) puis à l'armée d'Espagne (1809-1813). En 1814, il est bloqué dans Mayence [comme Saint-Geniès]. De retour en France il intègre comme élève l'école royale d'instruction à Saumur (1815-1816) : cette formation terminée, il est affecté aux Dragons du Rhône. Lieutenant et chev. de la LH (1821) ; Lieut. Adjudant-major ; Instructeur en chef, capitaine le 11 avril 1825 (annuaire de l'état militaire, 1827). Occupe le même poste au 8e Cuirassiers dans l'annuaire de 1831. Passé au 10e rég. de Chasseurs à cheval où il est nommé major en 1837 (Annuaire 1838). Hiérarchiquement, il est placé entre les chefs d'escadrons et le capitaine instructeur. Aujoannet n'est plus mentionné dans l'annuaire de 1841.

Dossier LH/1163/61

GOGIEN (Jean) [1787-1863] fils de laboureur. 32 ans en 1819.

Entre au 9e régiment de Dragons le 1er mars 1807 ; fourrier (1811-1812) ; muté le 24 juillet 1812 au 26e Dragons où il passe rapidement tous ses grades de sous-officier jusqu'à l'obtention de l'épaulette de sous-lieut. le 9 octobre 1813.

Affecté au 12e rég. de Dragons en juillet 1814, il est licencié en décembre 1815. Élève à l'école de Saumur (1815-1816). Son entrée au rég. des Dragons du Rhône comme sous-lieut. date du 3 juillet 1816. Nommé lieutenant le 1er juillet 1820 il poursuit sa carrière comme capitaine d'habillement au 8e rég. de Dragons devenu Cuirassiers.

Il a fait toutes ses campagnes de guerre au Portugal (1807-1808 où il reçoit deux blessures au cours de la même bataille), en Espagne (1809-1813), enfin en France (1814). Chev. de la LH (1827). Off. De la LH (1843) alors qu'il est lieutenant-colonel du 11e régiment de Dragons.

L'analyse comparée de ces parcours de vie met en lumière l'importance du cercle relationnel qui facilite certainement l'ascension au sein de la hiérarchie et des honneurs. Cependant, les opérations de guerre restent un tremplin incontournable, la plupart de ces militaires ayant en commun d'avoir combattu en Espagne sous la bannière impériale puis royale.

L'officier d'état-major de Beauxhostes quitte l'armée en 1827, encore jeune (32 ans) après 12 années de service : ses débuts dans la

compagnie de mousquetaires noirs lui ont valu la Légion d'honneur pour sa fidélité envers Louis XVIII et une probable protection de son supérieur, Saint-Geniès, tandis que son ami Cavailhès qui a servi la monarchie sans se faire remarquer se trouve sur une voie de garage lorsque éclate la révolution de 1830, puis il disparaît de l'annuaire en 1831, signe de son départ de l'armée avec le seul grade de capitaine.

Le capitaine Manen a une solide expérience des combats de fantassin, pourtant il est mis à la retraite au bout de 15 ans de services, peut-être à cause de sa blessure aux reins qui ne lui facilite pas l'équitation.

Chaudruc de Crazannes, qui a choisi l'infanterie, a été nommé au même grade à l'âge de 50 ans...

Comme lui, Touchaleaume a combattu sous l'Empire mais sa carrière cesse après 1827 alors qu'il n'a que 34 ans.

Aujoannet est un vieux dragon blanchis sous le harnais qui a du patienter plus de deux décennies avant de recevoir ses trois ficelles. Gogien, le fils de laboureur a eu également une belle et longue carrière qui se termine avec un rang d'officier supérieur. Tout porte à penser que ces deux anciens Grognards ont bénéficié de la bienveillance de la monarchie de Juillet (1830-1848) plutôt favorable à l'avancement des vieux débris de l'Empire.

Enfin, si Boyer, fils d'un général d'Empire, peut revendiquer une carrière fort honorable, qui s'affirme à partir de 1830, la palme de la réussite revient, toutes catégories confondues, à l'ancien sujet de roi de Sardaigne : Gagnon a su manœuvrer en maître tout au long de sa très longue aventure militaire, mais il a surtout bénéficié d'une parentelle fort bien en vue et très influente.

En conclusion, sans juger le courage ou sous estimer la fidélité de ce (trop) petit échantillon d'hommes, le réseau d'influences, l'âge et la position hiérarchique au moment des renversements de régime sont des leviers essentiels pour une belle ascension : le sang versé y figure, certes, mais se transforme en planche à savon pour ceux qui en ont trop versé.

Reste le passage énigmatique de cette lettre : « *qu'un melon sentant la citrouille et n'étant guère plus gros que la fameuse pomme de discorde, a failli produire le même effet, acheté par GAGNON, mangé par les uns, convoité par les autres, qui n'ayant pu assouvir des désirs d'autant plus violent qu'ils n'avaient pas été manifesté, a été cause que l'on a fait une liste de tous ceux qui n'en avait pas mangé.* »

En argot militaire *melon* prend le sens de pompon tandis que *citrouille* désigne le casque de dragon. Faut-il voir là une sourde jalousie entre anciens fantassins et cavaliers ? Une rivalité qui a pour enjeu le maintien ou pas dans le corps ?

Chez les civils

L'Histoire regorge d'exemples signalant l'excès d'ambition, les retournements d'alliances politiques, la probité ou le désintéressement, autant que la vénalité ou la veulerie, de bien des hommes en charge d'une parcelle d'autorité sur leurs semblables. Comment font-ils pour résister, contre vent et marais, aux *révolutions* de palais ? Nous avons vu les militaires fidèles au drapeau et à la nation traverser les épreuves avec plus ou moins de réussite. Quant aux civils, tout aussi girouettes, ils doivent en permanence se maintenir en équilibre sur la planche, au risque de leur vie parfois...

[Extrait d'un brouillon non signé. Les documents joints n'y figurent pas.] *Commencement de sept(embre) 1819, brouillon pour Mr Malitourne dans le but de l'intéresser en faveur de Mr Coste Georges.*

« *Mr Georges COSTES beau-père de ma sœur ayant exercé jusqu'en 1815 les fonctions de juge à Béziers et fesant à cette époque, en qualité de premier juge les fonctions de président en remplacement de Mr le président député et ayant été nommé à cet effet un des commissaires de la fédération ; s'est trouvé compris au retour du roi, dans tous les actes arbitraires qui ont été lancés contre les principaux membres de cette fédération et forcé de décamper pour mettre sa liberté et sa vie en sureté. Vous verrez ci-incluse la copie de la lettre envoyée par le sous préfet au maire de Nissan. Cette faute, qui, à ce qui paraît, est le seul grief qui l'ai fait déplacer, est assez légitimé par cette lettre.*

Mr Costes est instruit par lettre particulière que le tribunal de Béziers est sur le moment d'être réorganisé. Croyant que le moment est favorable pour pouvoir se blanchir auprès du gouvernement ; il a fait parvenir au ministre une pétition, dont vous trouverez aussi copie incluse. Mr Coste se verrait aussi avec plaisir réintégré dans son ancienne place. Ses nombreux services dans [biffé : les fonctions judiciaires] la magistrature depuis 1781 jusqu'à cette époque malheureuse ou l'envie et la persécution de ses ennemis l'ont obligé à fuir ; méritant [biffé : bien plutôt] certainement une récompense au lieu d'une destitution ; Mais Mr Costes, homme recommandable par ses vertus, chagriné en 1815 comme pendant la révolution, par les hommes de parti et par les turbulents ; a eu l'admirable constance de se retirer dans sa campagne et d'y demeurer pendant l'une et l'autre époque sans murmurer et sans se plaindre ; jusqu'au moment, où, la paix intérieure ayant remplacé les

temps de discorde, lui a permis de pouvoir mettre à jour son innocence. Veuillez Mon cher Monsieur Malitourne, si vous pouvez être de quelqu'utilité à Mr Coste, le faire de tout votre pouvoir. L'aimable bonté avec la qu'elle vous avez toujours reçu mes demandes, me rendent assez fort pour chercher à obtenir de vous ce nouveau service. S'il vous est possible d'intéresser la personne complaisante que vous avez auprès de Mr Pichon ayez la bonté de le faire avec la même chaleur, je conserverai un éternel souvenir de cette nouvelle démarche. »

Autrement dit, le juge Costes s'est fait balloter au grès des bouleversements politiques depuis près de 40 ans : visiblement effacé (sans murmurer) il applique à la moindre menace le vieil adage pour vivre heureux, vivons caché, en attendant que l'émotion soit passée, qu'elle soit jacobine ou royaliste. A l'abri des vengeurs de la Terreur blanche, il ambitionne de retrouver à nouveau son fauteuil de magistrat, dans le calme, loin du tumulte... Pour ce bourgeois, rien ne sert de chercher plaies et bosses au service d'une cause, seuls le respect des lois et l'exercice de la justice lui font traverser tous les régimes grâce à quelques relations bien placées.

Il existe bien un nommé Pierre Jacques Malitourne, qui d'après son dossier de la Légion d'honneur (LH/1707/56) fut « du 1er juin 1814 au 1er mai 1821, attaché au Ministère de la Maison du Roi, d'abord comme sous-chef, ensuite Chef du Bureau Militaire, et enfin Chef des Bureaux du Secrétariat général. »

Pour autant, rien n'augure du succès de cette sollicitation, bien tardive, en faveur d'un sieur Costes formé au Code Civil qui ne brille pas par son adhésion spontanée à la monarchie. Dans ce cas, le piston risque bien de se transformer en pétard mouillé !

LE 8E REGIMENT DE DRAGONS EN ITALIE

Affaire de Borghetto. – Le 8e régiment de dragons débuta en Italie le 30 mai 1796. Il joignit les Autrichiens à Borghetto, et les chassa jusqu'à un ravin où l'infanterie l'obligea de faire demi-tour. Celle-ci néanmoins ayant été mise en fuite, il la suivit, et se répandit en tirailleurs. Le général napolitain Couteaux, blessé par le dragon François, fut enlevé à la tête de sa troupe par un dragon et un officier du 7e de chasseurs. Le colonel napolitain Coulogne fut de même enlevé à la tête de sa troupe par 4 dragons du 8e, 2 chasseurs et 2 hussards.

Le 8e de dragons poussa ensuite sur Goïto, dispersa plusieurs partis ennemis, et se rendit devant Mantoue, où il fut décimé par les maladies.

Affaire de Castiglione. - Deux pelotons de 30 chevaux chacun, qui faisaient alors toute la force du régiment, chargèrent une colonne d'infanterie de 700 hommes, et la mirent en désordre. Deux pelotons de chasseurs et de hussards d'à peu près même force accoururent; l'un la chargea en flanc, l'autre l'attaqua sur les derrières. Elle fut assaillie, pénétrée, et obligée de déposer les armes.

8 septembre. - Un poste de 7 hommes était en observation devant Mantoue. Le sous-lieutenant Lachaussée, qui le commandait, fut prévenu par sa vedette qu'un peloton d'une trentaine de cavaliers ennemis arrivait à lui. Il s'avance à leur rencontre avec 5 dragons, il les au que, les met en fuite, et les pousse jusqu'aux palissades.

Poste de Castiglione, - Cinquante cavaliers autrichiens, soutenus par un détachement d'infanterie, se jettent, au milieu

de la nuit, sur un poste de dragons. Quoique surpris, ceux-ci refusent de se rendre. Leur chef, le maréchal-des-logis Lepret, chargé de douze coups de sabre, est précipité de son cheval. Il n'en résiste pas moins; seul à pied, il lutte contre six cavaliers, et leur échappe. Le dragon Lambert montre la même ténacité. Ayant le poignet droit coupé, il saisit son sabre de la main gauche, continue de combattre jusqu'à ce que, estropié de celle-là encore, il tombe percé de quatorze coups. Chasseriaux, tout aussi intrépide, fut plus heureux. Après avoir lutté avec une admirable constance, il réussit à s'ouvrir passage. Ce fut le seul qui parvint à sauver son cheval.

Affaire de Saint-Georges. Une colonne ennemie, composée en partie de cuirassiers, cherchait à entrer dans Mantoue. Les dragons ne pouvant bien combattre à cheval, mirent pied à terre, et contribuèrent par leurs feux à la défaite de l'ennemi.

15 janvier 1797. Dernière affaire de Rivoli. - Le régiment ne s'engagea pas, mais il manoeuvra avec habileté, et donna complètement le change à l'ennemi, qui crut, comme il en convint plus tard, avoir affaire à une très forte colonne de cavalerie. Deux pelotons chargèrent seuls, refoulèrent les postes autrichiens, et leur firent de nombreux prisonniers.

Affaire de Neumarkt. - Après avoir contribué à chasser l'ennemi des vignes en avant de Neumarkt, le régiment traversa le village par pelotons. Un d'entre eux, composé de 10 hommes, tomba, en débouchant, sur une colonne d'infanterie, et lui fit 250 prisonniers. Un autre de 16 hommes en enleva 60. Un troisième, formé de 2 officiers et d'un dragon, en prit 30. A la fin de l'action, le régiment comptait 500 prisonniers, et n'avait que 2 soldats hors de combat.

24 mars. Affaire de Clausen. - Un détachement de 30 dragons, commandé par le lieutenant Tétard, s'engagea avec les Autrichiens près de Clausen; il les chassa de la ville, et leur enleva 350 hommes.

27. Gorges d'Innsbruck. - Le 8e compte une centaine d'hommes. Il se met à la poursuite des Autrichiens, les joint, les mène battant pendant 5 milles, leur prend une pièce de canon, deux caissons attelés, et leur fait 350 prisonniers. Refoulés sur un pont qui coupait la route dans ces gorges étroites, les Impériaux essayaient de tenir ferme. Un maréchal-des-logis, l'intrépide Combe, pousse en avant, et reçoit le feu d'un poste d'infanterie. Tiré à bout portant, il est percé de trois balles. Il n'en persistait pas moins à suivre la charge; il faut que le général Dumas lui réitère plusieurs fois l'ordre de se retirer pour qu'il consente à le faire.

31. Affaire de Bolzano. - Un détachement de 40 dragons, dont moitié appartenait au 5e, et moitié au 8e, combat l'ennemi une grande partie de la journée. A l'approche de la nuit, il se jette sur un gros de cavalerie autrichienne, le chasse jusqu'à un village qui se trouve sur la gauche, et lui fait 36 prisonniers.

Le lendemain il reprend l'attaque, et enlève 150 hommes dans les gorges d'Innsbruck.

DOCUMENTS D'ARCHIVES

... ordonnance de votre commandement et approuvée de votre Excellence de feu de desiré l'usage de vos dispositions, ...
Desaix
 Paul Desaix, Major général de Ligne au 8^e Rég. de Dragons
 âgé de 28 ans, né le 11 août 1768 à L'Écluse, Département de Dole, Département du Haut Saône de S. G. H. G. mariage avec mme Marie-Louise Lang, Comtesse
 grande, sans courbure, 5 pieds 8 pouces, cheveux de couleur blonde, yeux gris, dentures
 le 20 Janvier